

PROCES-VERBAL de l'AUDIENCE de la COMMISSION FONCIERE  
du 20 JANVIER 1960.

RUMENGERI

24805

Examen de l'affaire RWEMERA, Umuzigaba, résidant à Manjari, sous-Chefferie Busogo, Rwankeri.

-:-:-:-:-:-:-:-

Mr RWEMERA : Je tiens un ubukonde de mes ancêtres. L'ancêtre de ma famille qui a défriché s'appelle Nyaruhengeri. (l'examen de l'arbre généalogique de Rwemera apprend que Nyaruhengeri a dû défricher son ubukonde vers les années 1850). Mudadari, Umututsi des Abanyiginya s'est réservé son ubukonde du temps de Mr l'Administrateur Territorial BORGERS ( 1923 - 1926 ). La superficie de mon ubukonde est de 8 à 10 ha.

Mudadari s'est arrogé le droit de faire paître ses vaches dans notre ubukonde sur l'ordre de Gakwavu.

Mr le Président : Mudadari, ne vous a-t-il rien payé ou donné en échange ?

Mr RWEMERA : Il ne m'a jamais rien donné.

Mr le Président : Avez-vous conclu un contrat avec le chef Gakwavu ?

Mr RWEMERA : Je n'ai jamais conclu un contrat avec Gakwavu. Seulement Mudadari était l'umugaragu de Gakwavu.

Mr le Président : Mudadari vous empêche-t-il de cultiver vos champs ?

Mr RWEMERA : Ma famille a toujours cultivé ces champs, mais nous dépendons de Mudadari.

Mr le Président : Comment est-ce que cette dépendance se caractérise ?

Mr RWEMERA : Les membres de ma famille doivent offrir de la bière à Mudadari pour y cultiver.

Mr Ruzindana : Nous nous trouvons ici dans un cas qui se rapproche du système ibikingi.

====o0o====

C O N C L U S I O N S.

Mr le Président : Messieurs, dans la supposition que tout ce que Rwemera nous a déclaré est vérifique, quelle est la solution que vous proposez ?

Mr NDAHIRIWE : On doit respecter son droit de propriété sans restriction de pâturage ou de loyer.

Tous les membres se rallient à l'opinion de Mr Ndahiriwe.-

PROCES-VERBAL de l'AUDIENCE de la COMMISSION FONCIERE  
du 21 JANVIER 1960.

---

Examen de l'affaire BACOCORI - ABAKONDE BAHUTU. -

-:-:-:-:-:-:-

Le Président ouvre la séance en donnant la parole à BADAHANA, Chef de clan des Abaguyane du Rwankeri, résidant à Manjari.

Mr BADAHANA : Dans le temps j'ai eu gain de cause devant le tribunal du Mwami pour un champ que GASHANGO m'avait pris, Rwasabahizi était témoin à l'audience devant le tribunal du Mwami. Par après le frère de Rwasabahizi, Ruzirakavuka a recommencé l'affaire et devant le tribunal de Territoire il a eu gain de cause parce que à l'audience je n'étais pas en possession de la copie du jugement du Tribunal du Mwami. Ces documents m'avaient été volés au tribunal par le greffier Mpambasa. Ayant demandé la révision de ce jugement auprès du tribunal du Mwami, on décida que Monsieur le Résident du Ruanda viendrait juger à Ruhengeri. Monsieur le Résident n'a pas pu juger à Ruhengeri parce que Ruzirakavuka ne se présentait pas et Rwabulindi s'opposa au jugement. Devant le tribunal de Territoire Rwabulindi m'a condamné à donner non seulement le champ inkungu contesté mais aussi tous les champs qui formaient avec ce champ inkungu un tout.

Récemment Rwasabahizi a rendu tous ces champs aux clans propriétaires. Nous avons dressé un procès-verbal de la remise des champs.

Mr BADAHANA, présente le procès-verbal de remise au Président (photo-copie de ce procès-verbal est jointe au procès-verbal d'audience).

Mr le Président : En vertu de quel titre Gashango a-t-il pris le champ contesté ?

Mr BADAHANA : Il prétendait que le champ était inkungu. Ce champ n'a jamais été abandonné. Je suis toujours resté à Manjari. Comment peut-on considérer un champ comme inkungu quand le propriétaire reste sur place.

Mr le Président : Quel est le lien de parenté entre Gashango et Rwasabahizi ?

Mr BADAHANA : Ils sont cousins maternels.

Mr le Président : Comment expliquez-vous qu'après tant d'années de contestation de champ entre vous et Rwasabahizi, ce dernier vous rend spontanément ce champ ?

Mr BADAHANA : Avant les événements de novembre 1959, les Abacocori et les Abaguyane se sont réunis. Dans cette réunion le sous chef Nzamuye a décidé que tous ceux qui détenaient des champs appartenant à autrui, devaient rendre ces champs aux propriétaires. Après les événements j'ai rappelé cette promesse aux Bacocori et ils nous ont remis nos champs.

Mr le Président : Existe-t-il des limites entre l'ubukonde de Bacocori et celui des Baguyane ?

Mr BADAHANA : Il n'existe pas de limites. Les Bacocori sont arrivés au Rwankeri sous le règne du Mwami RWOCERA ( ± 1850 ). Ils faisaient paître leurs vaches dans les champs des Bahutu après la récolte de sorgho. Ils n'ont pas de limites avec les Baguyane, ni avec les autres clans-Abakonde. Les Bacocori étaient essentiellement des nomades. Après une épidémie les Bacocori ont perdu leurs vaches. Ils ont demandé alors aux Bahutu le produit de leurs terres. Quand les Bahutu ont refusé, les Bacocori sont allés se plaindre chez le Mwami. Ils sont revenus accompagnés des serviteurs du Mwami Rwabigiri, qui ont liquidé les Bahutu les plus influents. Sous la pression des serviteurs du Mwami, les Bahutu ont toléré que les Bacocori s'installent.

Mr le Président : Comment les Baguyane sont-ils devenus Abakonde ?

Mr BADAHANA : Notre ancêtre est arrivé dans la région de la rivière Mikungwa. Il était accompagné de son frère Gahoma. Ils ont commencé le défrichement de la forêt qui s'étendait à cette époque jusqu'à la Mikungwa. Ils avaient comme voisins les Bagesera, Bazigaba et Basinga. Une grande partie de la forêt défrichée fut donnée aux clans, qui en demandèrent aux clans-défricheurs. Ces clans ont reçu des terrains et ils sont devenus les Abaletwa des défricheurs. Les bakonde ont continué à défricher la forêt pour assurer une grande propriété à leur descendance.

Mr le Président : Quand les Baguyane se sont installés dans leur ubukonde, ont-ils fixé des limites ?

Mr BADAHANA : Les limites existent et sont reconnues. L'ubukonde de Gahoma comprend les collines du Buhoma, l'ubukonde de Baguyane s'étend sur la plaine du Rwankeri jusqu'au volcan Karisimbi. Les clans qui veulent chasser dans notre ubukonde du Karisimbi devaient nous payer les droits de chasse. Il existe aussi des limites entre l'ubukonde des Bagesera, Bazigaba et Basinga. Ces clans délimitaient certaines parties avant de les défricher. Ils refoulaient les Batwa au fur et à mesure que le défrichement s'étendait.

Mr le Président : Les Baguyane ont-ils donné des terrains à d'autres clans.

Mr BADAHANA : Nous avons donné des terrains aux Basigi, Babiru, Bacaba, Basindi, Bungura. Ces clans ne sont pas de vrais propriétaires des champs qu'ils détiennent. Ce sont des Abaletwa. Le cas des Abiru est spécial. En effet ces Abiru étaient d'origine Cocori. Tombés en disgrâce chez leurs frères, ils vinrent demander secours chez les Baguyane. Les Baguyane ont donné une fille à marier à Mwiru qui a reçu des terrains. Les Abiru ne payent aucun droit sur les champs cédés. Ils sont devenus

propriétaires des champs reçus par alliance. Ils offrent chaque année une crûche de bière, appelée "l'umukongo w'abakuru". Cette crûche n'est pas donnée à titre de loyer, mais à titre de reconnaissance. Si les Abiru n'offrent pas cette crûche de bière, les chefs des clans Abakonde doivent examiner le cas. S'il ressort de cet examen que l'umwiru n'avait pas de raisons valables de ne pas donner l'umukongo w'abakuru, les abakuru lui infligeront une amende de 4 crûches de bière. Ce cas ne s'est pas encore présenté. Les autres clans par contre n'ont pas reçu définitivement leurs terrains. Ils doivent un loyer annuel aux clans Abakonde, ils sont Abaletwa. Si les Abaletwa ne payaient pas le loyer convenu, les Abakonde ne pourront pas les chasser. L'affaire devait être examinée par les tribunaux.

Mr SEBAPOLISI : Comment détermine-t-on le loyer annuel ?

Mr BADAHANA : Le loyer est fixé en proportion de la superficie du terrain cédé. Chaque maisonnée ( inzu ) a des Abaletwa installés ses terrains. Le chef de la maisonnée fixe le loyer. Si ce chef exige un loyer irraisonnable, l'umiletwa lesé viendra se plaindre chez le chef de clan ( BADAHANA ). Le chef de clan examinera le différend avec tous les chefs de famille et prendra une décision.

Mr MUNYARUGERERO : Les Bacocori ont-ils une propriété distincte de celle des autres clans, où ils habitent seuls ?

Mr BADAHANA : Les terrains occupés actuellement par les Bacocori, appartenaient aux Basinga. Quand les Bacocori sont devenus puissants, ils ont chassé les Basinga. Les Bazigaba et Bagesera, qui étaient les Abaletwa des Basinga se sont soumis aux Bacocori. Ils sont devenus les baletwa des Bacocori.

Mr BISUMBUKUBOKO : Lequel de vos ancêtres était chef des Baguyane, quand les Bacocori sont arrivés ?

Mr BADAHANA : Burindi était le chef des Baguyane, quand les Bacocori sont arrivés. Mes ancêtres sont : Buturo, Ntabaro, Makoro, Nshweta, Ndahinda, Mitegezo, Burindi, Nyamputa, Burembo, Kwandara, Rubaya, Nfuje, Kaguyane, Kibanda.

Mr le Président : Je constate une contradiction dans les déclarations de BADAHANA. Il prétend que les Bacocori sont arrivés au Rwankeri sous le règne du Mwami RWOCERA, quand son ancêtre Burindi était le chef de clan des Baguyane. Or, il y a 7 générations de différence entre BADAHANE et BURINDI. RWOCERA a régné vers 1850. BURINDI a vécu longtemps avant RWOCERA.

Mr BADAHANA : Burindi a vécu longtemps avant le Mwami RWOCERA. Mais quand les Bacocori sont arrivés sous le règne de Rwigera, il vivait encore.

Mr BISUMBUKUBOKO : A l'époque de l'arrivée des Bacocori, où étaient arrivés les Bakonde avec le défrichement ?

Mr BADAHANA : Tout près de la limite de la réserve forestière.

Mr le Président : Donc nous devons conclure que depuis l'arrivée des Bacocori, les Bahutu Bakonde n'ont plus défriché.

Mr BADAHANA : Nous avons défriché selon l'axe Busogo, Nkuli, Kanzenze, Jaba. Nous n'avons plus continué dans la direction des volcans.

Mr PAKANIYE : Quand les Bacocoris sont arrivés au Rwankeri, la région était-elle commandée par un représentant du Mwami ?

Mr BADAHANA : Non, les Baguyane étaient commandés par le chef Muhutu DRAKORO wa Mshwetu. Mr MPAKANIYE : Mucocori était-il envoyé par le Mwami ?

Mr BADAHANA : J'ai appris que Micocori a été banni par le Mwami. Il était accompagné de Bigirimana.

Mr MPAKANIYE : Quand les Bacocori sont arrivés, ont-ils payé une certaine redevance aux Bakonde ?

Mr BADAHANA : Les Bahutu pratiquèrent l'ubugwate avec les Bacocori. Musongo, umucocori est allé à la cour du Mwami où il eut des vaches imikari (noires). Par après il s'est installé et fut l'umugaragu de Ncozamihigo, fils du Mwami, qui commandait le Mulera. Quand Ncozamihigo fut disgracié, les vaches imikari furent données au chef Gakwau.

Mr NZAHUMUNYURWA : Les Bacocori ont-ils défriché la forêt.

Mr BADAHANA : Les Bacocori n'ont jamais défriché la forêt.

#### AUDIENCE DU 22 JANVIER 1960.-

Monsieur le Président ouvre la séance en invitant Monsieur SIMPARINGOMA, Umuzigaba et résidant à Mukengo, Rwankeri, d'exposer devant la Commission l'histoire du défrichement de la forêt dans le Buhoma-Rwankeri.

Mr SIMPARINGOMA : Je suis un umukonde de la région de Rukingo. Les principaux clans Abakonde sont les Abaguyane, les Bagesera et les Bazigaba. Du temps du Mwami Rwogerera est venu dans notre région Mucocori, accompagné de Bigirimana. Ils étaient bannis par le Mwami. Ils vinrent avec leurs vaches et Mucocori construit une hutte provisoire à Busogo, près de l'arbre icuzu. Quand Mucocori et Bigirimana sont arrivés, le défrichement de la forêt s'était déjà étendu jusqu'à Muhingo, Kanzenze Sasanzagabo prissaient leurs vaches dans les champs des Bahutu, après la récolte du sorgho. Kaguyane et les ancêtres de Bazigaba sont originaires du Ruhanga où ils ont commencé le défrichement de la forêt.

Longtemps après l'arrivée des Bacocori, Ncozamihigo, fils du Mwami, envoya des vaches imikari à Mwimbuzi, fils de Musambo, mucocori. Quand Ncozamihigo fut remplacé par Gakwau, les fils de Mwimbuzi continuaient à garder les vaches imikari. Ils devinrent abagaragu de Gakwau. Un de ces fils est Rwasabahizi, qui vit actuellement dans le Rwankeri.

Gakwavu maria Nyirandakabetse, fille de Mwangabwoba et soeur de Magera, de la famille des Bakono, dont l'ancêtre est Bigirimana. Gakwavu installa Nyirandakabetse au Mulera. Ensuite il maria Kanyenge, fille des Bacocori. Gakwavu installa Kanyenge à Rukingo, chez le nommé Moogo. Après l'installation de Kanyenge à Rukingo commença l'expropriation des terrains des Baguyane et des Bazigaba au profit de Kanyenge.

Rwasabahizi faisait paître les vaches de Gakwavu dans les ibisigati des Bahutu. Il commença à exiger un loyer aux Bahutu qui cultivaient les ibisigati. Les palabres commencèrent. Les bakonde étaient toujours refoulés devant le tribunal du Rwankeri. Les Bahutu choisirent BADAHANA des Abaguyane pour défendre les intérêts des bakonde expropriés.

Monsieur le Président : Nous pouvons donc conclure de cet exposé que l'expropriation n'a commencé que sous le commandement du chef Gakwavu.

Mr SIMPARINGOYA : C'est du temps de Gakwavu que les expropriations ont commencé. Avant les Bacocori et les Bakonde vivaient en bonne entente; Les Bacocori respectaient nos terres et se contentaient des pâturages. Les bahutu échangeaient les produits de leurs terres pour le beurre des Bacocori. Les Bahutu pratiquaient l'ubugwate avec les Bacocori mais ils ne concluaient pas de contrats ubuhake.

Mr le Président : Micocori fut-il chassé par le Mwami Rwigera ?

Mr SIMPARINGOMA : Je sais qu'il est arrivé sous le règne de Rwigera. A cette époque le chef de clan des Abazigaba était Mirasano, contemporain de Burindi, chef des Baguyane. Mes ancêtres sont Rwendeye, Bisogi et Mirasano.

Mr BISUMBUKUBONO : Ncozamihigo a-t-il exproprié des Bakonde ?

Mr SIMPARINGOMA : Non, l'expropriation a commencé sous le commandement de Gakwavu.

Mr MPAYANIYE : Quelles sont les relations entre les Abiru et les Abazigaba ?

Mr SIMPARINGOMA : Les Abiru étaient des Abacocori. Miru, ancêtre des Abiru, a été chassé par ses frères de clan. Il a reçu une fille de Burindi. Les Abazigaba et les Abaguyane ont donné des champs aux Abiru.

Mr KANYAMUGENGE : Les Abacocori, ont-ils acheté des champs ?

Mr SIMPARINGOMA : Aucun umucocori n'a acheté des champs.

Mr MPAKANIYE : Est-ce que les Bacocori payaient un certain droit de pacage aux abakonde ?

Mr SIMPARINGOMA : Les Bacocori ne payaient rien. D'ailleurs la présence des vaches dans les champs des Bahutu était appréciée par ceux-ci pour le fumage qu'elle fournissait.

Mr SEBOPOLISI : Connaissez-vous des Bacocori qui ont défriché la forêt ?

Mr SIMPARINGOMA : Les Bacocori n'ont pas défriché.

Mr NUNYARUGERERO : Quels sont les autres clans Abakonde ?

Mr SIMPARINGOMA : Les Abasinga, Abagesera et Abaguyane. Dans la forêt chaque clan a son ubukonde. Nous avons notre ubukonde jusqu'au sommet du Karisimbi. Les congolais ne peuvent pas chasser dans notre ubukonde du Karisimbi. Chaque clan doit chasser dans son propre ubukonde.

Mr NDAHIRIWE : Les Abazigaba ont-ils installé des Abaletwa dans leurs champs ?

Mr SIMPARINGOMA : Nous avons des Abaletwa, qui sont venus du Mulera ou du Buberuka.

Mr NZAHUMUNYURWA : Est-ce que les Bakonde ont installé des gens qui ne payent pas de loyer ?

Mr SIMPARINGOMA : Les gens installés dans notre ubukonde qui ont marié les filles des Abakonde ne payent pas de loyer.

Mr le Président de la Commission propose aux membres de la Commission d'entendre les représentants des Bacocori. Les membres acceptent la proposition du Président après quoi Mr Ruzindana, membre de la Commission déclare qu'il ne va pas siéger en qualité de membre de la Commission. Il prendra la défense de Bacocori. Après quoi Monsieur le Président invite Mr Nzamuye, représentant des Bacocori d'exposer l'origine et l'acquisition d'ubukonde des Bacocori.

Mr NZAMUYE : Les Bacocori sont Abakonde depuis Mucocori leur ancêtre qui arriva dans le territoire de Ruhengeri sous le règne du Mwami NDAHIRO CYAMATARA en 1411. Mucocori, après avoir défriché certaines parties de la forêt au Mulera a continué sur les plans des volcans jusqu'au Bigogwe, en Territoire de Kisenyi, où il est décédé. Les enfants de Mucocori ont défriché à Kinoni, Gitinda, Ruvumu, Busogo, Ntarama, Nyangozi, Ruhimbi, Rukingo, Kidaturwa, Rusambu, Jaba, Kivungira, Kiyanja Karangara et Nteranyo. Les abacocori ont défriché dans les Territoires de Kisenyi Rutshuru et au Bujumbira. Depuis Mucocori jusqu'à l'heure actuelle, les Bacocori ont habité leurs champs. Ils n'ont pas été investis des charges politiques. Les premiers Bacocori qui eu un commandement sont RJHANGO, père de l'ex-sous chef Ruzindana et Nyirampuhwe, père de l'ex sous-chef Misuhuke. Les ancêtres des Bacocori ont défriché de leurs mains. La preuve en est qu'ils n'avaient pas de serviteurs. Même au temps d'aujourd'hui les Bacocori n'ont pas de serviteurs sauf Ruzindana, Misuhuke et moi-même.

Mucocori est arrivé en même temps que les Bahutu. La légende raconte que Mucocori est antérieure aux Bahutu.

Les Bacocori ne sont jamais allés à la cour du Mwami. La preuve en est que les Bacocori n'ont pas des vaches ubuhake du Mwami. Le premier Mucocori qui est allé à la cour est Ruhanga. La maison de Nzamuye n'a jamais envoyé un représentant chez le Mwami.

Un autre Mucocori qui a fait la cour chez le Mwami est Misambo, fils de Ayigihugu. Les Bacocori, serviteurs du Roi, n'ont reçu des terres, mais des vaches.

Avant l'arrivée des Européens et des Abanyanduga toute la région était sous le commandement des Bahutu. Les chefs Bahutu représentaient les Bacocori à la cour du Mwami. Les chefs Bahutu n'ont jamais contesté l'ubukonde des Bacocori. Les Bahutu et les Bacocori vivaient ensemble. Depuis toujours les Bahutu <sup>s'ins</sup> -

tallent sur l'ubukonde des Bacocori et payent le loyer. Ils sont Abaletwa des Bacocori.

Une autre preuve que les Bacocori ont leur ubukonde dans le Rwankeri est que nous avons vendu des terrains aux colons et aux missionnaires. Personne n'a jamais discuté ces ventes.

Certains Bacocori sont devenus Bahutu et ont un ubukonde incontesté.

Depuis que les tribunaux fonctionnent ( 1925 ) les Bacocori n'ont jamais eu des affaires dans lesquelles leur ubukonde a été accusé. Il y a bien eu quelques palabres de petits champs ou de limites.

Depuis 1957 les Bacocori se sont réunis avec les Bahutu. Ils ont déclaré que celui-qui détenait des champs appartenant à autrui devait les rendre aux propriétaires.

Les Bahutu ont incendié les maisons des Banyanduga. Ils ont respectés les propriétés des Bacocori, sauf quelques rares cas dans le Milera.

Le 1er novembre 1959 une réunion a eu lieu en vue de constituer un comité dans lequel seraient groupés les représentants du Milera, Bushiru, Bugoyi et Buhoma-Rwankeri. 9 clans Bahutu et 3 clans Batutsi y étaient représentés. La condition d'entente posée par les Bahutu était la restitution des champs intora et inkungu aux propriétaires. Les sous-chefs présents acceptaient de restituer ces champs comme l'avaient déjà fait depuis 1956 les sous-chefs Nzamuye et Ruzindana. Les Bahutu avaient la majorité dans ce comité.

Une autre preuve que les Bacocori sont abakonde est que les Bahutu, lors des événements de novembre 1959, répondaient aux agents de l'Administration que les Bacocori avaient leur ubukonde.

En plus en Janvier 1960 le chef Ntamushobora Pierre a réuni les Baguyane et les Baletwa de la sous-chefferie Nkuli. Les Bahutu lui ont déclaré que les Bacocori étaient Abakonde.

Les Bahutu reconnaissent que les Bacocori ont été exploités par les Banyanduga. Ces derniers prenaient des intora et inkungu dans les terrains des Bacocori.

Mr le Président : Vers quelle époque se situe l'investiture des premiers Bacocori Ruhanga et Ruzirampuhwe ?

Mr NZAMUYE : vers 1914.

Mr le Président : Les Bacocori, ont-ils fixé des limites ?

Mr NZAMUYE : Je connais les limites de l'ubukonde de ma famille.

Mr le Président : Qui sont les Abakonde voisins aux Bacocori ?

Mr NZAMUYE : Les Abazigaba, Abagesera et Abasingi ont des limites communes avec notre ubukonde.

Mr le Président : Rwasabahizi est-il de la famille des Bacocori.

Mr NZAMUYE : Rwasabahizi est un umucocori.

Mr le Président : Vous avez déclaré que les Bacocori n'ont pas eu de palabres devant les tribunaux, j'ai constaté que ce Rwasabahizi en a eu beaucoup ?

Mr NZAMUYE : Il ne s'agit pas dans ces palabres d'un ubukonde. Il s'agit plutôt de petits champs.

Mr le Président : Quelles ont été les relations entre Gakwavu et Rwasabahizi ?

Mr NZAMUYE : Dès le début Rwasabahizi était un serviteur du Mwami, il avait des vaches du Mwami. L'autorité politique envoyée par le Mwami devint automatiquement le Shehu-ja de Rwasabahizi.

Mr le Président : Les sous-chefs Bacocori ont pris des champs inkungu et intora. Donc ils ont suivi les habitudes des sous-chefs Abanyanduga ?

Mr NZAMUYE : Les sous-chefs Bacocori ont pris des intora et inkungu depuis 1937. Ils installaient les gens dans ces champs pour faire entretenir les caféières qui, quoique le propriétaire avait quitté la sous-chefferie, devaient être entretenues.

Mr le Président : Voulez-vous me donner la généalogie des Abacocori.

Mr NZAMUYE : Mes ancêtres sont Mikura, Senjishyi, Mihanyambuga, Mpumuro, Runyoni, Ngabo, Fati, Mucocori.

Mr SEBAPOLISI : Les chefs envoyés par le Mwami ont-ils donné des propriétés aux Bacocori ?

Mr NZAMUYE : Nous avons jamais été les serviteurs du Mwami.

Mr BISUMBUKUBOKO : Où est-ce que Mucocori a commencé à défricher ?

Mr NZAMUYE : A Nkumba. La forêt s'étendait à cette époque jusqu'au lac Ruhondo.

Mr BISUMBUKUBOKO : Mucocori, fils du Mwami, en quelle qualité est-il venu ici ?

Mr NZAMUYE : Il est venu pour habiter et paître ses vaches.

Mr MPAKANIYE : Mucocori a défriché à partir du lac Ruhondo jusqu'au Bigogwe. Comment a-t-il pu faire cela.

Mr NZAMUYE : Mucocori avait deux femmes qui lui ont donné 7 garçons. Ces hommes ont défriché. Les Bahutu qui sont venus avec Mucocori ne lui étaient pas subordonnés. Ils venaient comme lui, pour défricher la forêt. Les Bahutu coupaien les arbres où les Bacocori ne coupaien pas et vice-versa.

Mr MPAKANIYE : Vous avez déclaré que les Bacocori étaient commandés par les Bahutu. Les Bacocori payaient-ils un tribut aux chefs Bahutu ?

Mr NZAMUYE : Dans le Rqankeri, nous n'avons jamais payé un tribut aux chefs Bahutu.

Mr RUZINDANA : Au Mulera les Bacocori étaient commandés par Rukara. Les Bacocori lui offrirent des vaches et des peaux de Leopard. Rukara a même volé les vaches des Bacocori.

Mr MUNYARUGERERO : Comment est-ce qu'on peut expliquer que le fils du Mwami était soumis à un mihutu ?

Mr NZAMUYE : Les Bacocori du Rwankeri n'ont jamais été soumis aux chefs Bahutu.

Mr RUZINDANA : A l'époque de Mucocori, les bacocori n'étaient pas soumis aux Bahutu. Ce n'est que sous le commandement de Rukara, qu'ils ont été soumis à ce chef Mihutu, qui était plus fort. Les Bacocori étaient éparpillés un peu partout dans le Mulerwa.

Mr KANYAMUGENGE : Est-ce que les étrangers peuvent acheter des terrains aux Bacocoris ?

Mr NZAMUYE : Cela est possible. Kabindi, père du membre de la commission SERUBUNGO, a acheté des terrains aux Bacocori.

Le membre Serubungo déclare qu'il n'est pas au courant de cet achat de terrains par son père.

Mr SEBAPOLISI : La colline Ruhimbi est-elle une propriété reçue du Mwami ou un ubukonde.

Mr KABANGO : ( Mucocori ) : Ruhimbi était l'ubukonde de Simpetwe, qui a été exproprié par Sekaryongo. Simpetwe demanda grâce au Mwami, qui lui restitua une partie de son ubukonde. L'autre partie restait entre les mains de Sekaryongo. Cela s'est passé sous le règne de Rwanhigiri. Les terrains que Sekaryongo a gardés sont habités par les Bahutu.

Mr SEBAPOLISI : Pourquoi les bahutu, y installés, ne payent-ils rien au chef ?

Mr KABANGO : Je sais que le chef a réparti ces champs et que les Bahutu y installés, ne payent rien.

Mr NDAHIRIWE : Les autres fils du Mwami Ndahtiro, ont-ils été envoyés sans mission comme Mucocori ?

Mr RUZINDANA : Un fils a été envoyé par exemple au Bwanacambwe en territoire de Kigali. Le Président lève la séance à 12 h 30.

-:-:-:-:-:-:-:-

A 14 heures le Président ouvre la séance en rappelant aux membres le but de la commission, qui est, dit-il, d'étudier le problème foncier et d'examiner certains cas en vue de tirer de cette étude certaines conclusions qui seront présentées au Conseil Spécial Provisoire. Je souhaite que les membres de la commission posent des questions constructives dans la lumière du but donné à la commission.

Le membre SERUBUNGO s'associe aux Baguyane et Bazigaba et ne siège pas en qualité de membre de la commission.

Mr le Président : Je demande à Mr BADAHANA de fournir aux membres de la commission quelques renseignements relatifs à la réunion du 1er novembre 1959, convoquée à l'initiative du sous-chef NZAMUYE.

Mr BADAHANA : Le sous-chef Nzamuye a proposé la réunion de tous les Bahutu et Batutsi des chefferies Milera, Buhoma-Rwankeri, Bushiru et Bugoyi. Je me suis opposé à

cette union. Le lendemain le sous-chef Nzamuye m'a envoyé deux Pasteurs qui essayèrent de me convaincre pour cette union. Comme dit le sous-chef Nzamuye, les Bahutu avaient la majorité dans le comité. Mais quand nous nous sommes rendus compte que nous étions dupés, nous avons refusé notre collaboration. Le comité avait en effet décidé qu'on arrangerait les litiges. Quand dans une affaire j'avais pris une décision, le sous-chef Nzamuye s'est opposé à mon arrangement.

Monsieur le Président : Avant l'arrivée du chef Gakwau est-ce qu'il y régnait une bonne entente entre Bahutu et Bacocori.

Mr BADAHANA : Même avant l'arrivée du chef Gakwau les Bacocori et Bahutu ne s'entendaient pas bien, et cela depuis que les Bacocori essayèrent d'accaparer les champs des Bahutu.

Mr SERUBUNGO : Mr Nzamuye prétend que Mucocori est arrivé à la Mukungwa en même temps que les Bahutu. Comment explique-t-il qu'ils n'ont pas d'ubukonde tout près de la Mukungwa, que leur ubukonde ne commence que plus loin dans le Rwankeri ?

Mr NZAMUYE : Mucocori est arrivé en même temps que les Bahutu. D'abord il a construit des maisons provisoires. Mais le défrichement des Bacocori commence à Kinoni, tout près du lac Ruhondo.

Mr BADAHANA : Les autres membres de la famille royale, par exemple les chefs Kamari et Kamazuzi, n'ont pas d'ubukonde ici. Comment explique que les Bacocori ont leur ubukonde ici ?

Mr RUZINDANA : Deux frères peuvent être inégal au point de vue Richesse.

Mr NZAMUYE : Badahana cite comme exemple les chefs Kamazuzi et Kamari. Aucune comparaison n'est possible entre ces chefs et les Bacocori, qui sont installés ici depuis de siècles. L'arrivée de Kamari et Kamazuzi est tout récente. On ne comprend pas que Mucocori n'avait pas reçu un commandement, de son père, le roi. Cela n'est pas étonnant non plus. En effet à cette époque les rois ne savaient pas donner un commandement à chacun de leurs fils étant donné que la population du Rwanda n'était pas aussi dense qu'actuellement. Il y d'ailleurs dans l'histoire de Rوانda beaucoup de fils royaux qui n'ont jamais eu un commandement.

Mr BADAHANA parle que les Batusti ont tué des Bahutu. Cela n'a rien à voir avec l'histoire des Bacocori. Les Bahutu ont été tués par Rwabishinze, qui venait du Nduga sous le règne de Rwahigiri. Entre l'arrivée de Mucocori et le règne de Rwabugiri il y a une différence de siècles.

Mr SIMPARINGOMA : Nous ne parlons pas de l'ubukonde des Bacocori à Kinoni, mais de leur ubukonde au Rwankeri.

Mr NZAMUYE : Donc Mr Simparingoma reconnaît l'ubukonde des Bacocori à Kinoni ?

Mr SIMPARINGOMA : Je n'en sais rien.

Mr SERUBUNGO : Mr Nzamuye trouve une preuve qu'il a son ubukonde ici, dans le fait que lors des événements de novembre 1959, sa maison n'a pas été incendiée. Il y a aussi des maisons des Banyanduga qui sont restées intactes.

Mr NZAMUYE : Même cela ne prouve pas que nous n'avons pas notre ubukonde au Rwankeri.

Cela prouve que je vit en bonne entente avec les Bahutu. Serubungo et Badahana ne peuvent d'ailleurs pas contester mon ubukonde, parce que leur ubukonde n'a pas de limites avec le mien. Les Bahutu qui vivent autour de mon ubukonde ne le contestent pas.

Mr BADAHANA : On m'a choisi pour défendre les intérêts de tous les Abakonde.

Mr KANYAMUGENGE : Mr Nzamuye déclare qu'on a décidé de rendre les intora et les inkungu.

Est-ce que les Bacocori l'ont fait ?

Mr NZAMUYE : J'ai rendu mes intora et inkungu en 1956. Je ne sais pas si les autres sous-chefs Bacocori l'ont fait ?

Mr le Président Mr Simparingoma, êtes-vous au courant de ce que les sous-chefs Bacocori ont rendu leurs intora et inkungu ?

Mr SIMPARINGOMA : Je sais que la plupart des intora et inkungu ont été rendus. Mais je ne sais pas si Nzamuye a rendu ces champs ?

Mr le Président : Vous ne savez si Nzamuye a rendu ses champs en 1957. Mais vous savez ce qui s'est passé ailleurs avant 100 ans. Je déclare ne pas avoir reçu une réponse à ma question.

Mr SEBAPOLISI : Le problème des Bacocori est difficile. Il faudrait l'étudier par famille.

Je propose que chaque famille mucocori soit étudiée séparément.

Mr le Président et Mr MUNYARUGERERO déclarent qu'il n'y a qu'un problème mucocori, qui doit être étudié dans son ensemble. Les autres membres acceptent la proposition de Sebapolisi.

Monsieur le Président invite alors les différents groupes d'envoyer leurs délégués à la Commission.

Mr le Président : ( au représentant de la famille Umibanda (Abanyagara). Gakwau a-t-il prélevé d'autres champs que ceux occupés actuellement par Gakwau ?

Mr NGIRUMPATSE : Gakwau a pris au total 10 champs dans l'ubukonde de notre famille. 2 champs sont occupés par Rusingizandekwe.

Mr RUZINDANA : Avez-vous défriché ou acheté votre ubukonde.

GAPFUYEKUBAHO et NGIRUMPATSE déclarent que leurs ancêtres ont défriché leur propriété située à Rugeshi et Gasanze.

Mr RUZINDANA : Y a-t-il des limites entre l'ubukonde de vos deux familles.

Mr GAPFUYEKUBAHO : Il ya des limites entre notre ubukonde et celui des Ababanda. Mais nos deux familles se sont entremêlées.

Mr le Président : Connaissez-vous les limites de votre ubukonde ?

Mr GAPFUYEKUBAHO : Nous avons des limites bien définies. La limite est un sentier en plus il y a un arbre igihondohondo qui indique la limite.

Mr le Président : Que proposez-vous comme solution ?

Mr GAPFUYEKUBAHO : Rusingizandekwe est un Umusinga comme nous. Puisqu'il a construit dans nos champs il peut nous donner un autre champ ou racheter ce champ.

Mr NGIRUMPATSE : Rusingizandekwe est un Muhutu comme nous. Nous ne pouvons pas lui faire du tort. Mais il devra nous donner autre champ ou nous indemniser pour les champs qu'il occupe.

Mr RUSINGIZANDEKWE : Je préfère racheter les champs que j'occupe actuellement.

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE LA COMMISSION FONCIERE  
DU 20 JANVIER 1960.

Présents : Monsieur De MAN, Administrateur de Territoire, président de la Commission.

Messieurs KANYAMUGENGE, NZAHUMUNYURWA et MPAKANIYE, membres du Parmehutu.

Messieurs RUZINDANA, mututsi du Rwankeri. BISUMBUKUBOKO, représentant de RADER et représentant de l'autorité politique Mitutsi.

NDAHIRIWE et MUNYARUGERERO, bakonde du Buberuka.

SEBAPOLISI et KIRIMVI.

Monsieur DECLERCQ E, Administrateur Territorial Assistant, Secrétaire de la Commission.

Monsieur le Président ouvre la séance en annonçant aux membres de la Commission qu'après avoir étudié et défini les principaux termes relatifs au droit foncier tel qu'il se présente dans le territoire de Ruhengeri, la commission devra examiner certains cas typiques en vue de déduire certaines conclusions et proposer certaines solutions. Il insiste sur le fait que la commission n'a pas comme mission de trancher des palabres, de décider. Elle se contentera d'étudier les cas lui soumis.

Comparu devant la commission le nommé RUBASHA, fils de Bakunzi et de Nyirabwenge, umuhutu des Abazigaba, résidant à Rurembo, Chefferie Bukonya-Bugarura. Monsieur le Président invite Mr RUBASHA d'exposer son affaire.

Mr RUBASHA : En 1935, j'ai reçu un champ du sous chef KABANO. Mon père qui avait beaucoup d'enfants ne m'avait laissé qu'une petite propriété. Le s/chef Kabano m'a donné un champ appartenant au nommé Sebahima, un Umusinga. Celui-ci avait abandonné ses champs et quitté la sous chefferie pour aller en Uganda. Après son départ le s/chef donna les champs de Sebahima à Kambanda, mututsi et membre de la famille de sous chef Kabano.

Mr le Président : Où se trouve l'ubukonde de votre famille ?

Mr RUBASHA : Mon ubukonde se trouve sur la colline où sont situés les champs de Sebahima que j'occupe actuellement.

Mr le Président : Sebahima a-t-il laissé des membres de sa famille sur place quand il est parti en Uganda ?

Mr RUBASHA : Oui mais les membres de sa famille ne réclamaient pas leur droit sur les champs de Sebahima.

Mr le Président : Avez-vous payé un certain loyer au sous chef Kabano ?

Mr RUBASHA : Je n'ai rien payé un certain loyer et je n'ai jamais travaillé pour le s/chef Kabano. Maintenant les propriétaires me demandent de quitter ces champs.

Mr le Président : Demandent-ils de quitter les champs ou d'acheter les champs de Sebahima ?

Mr RUBASHA : Ils demandent que je déménage. Je n'ai pas encore proposé d'acheter ces champs.